

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED

58



BULLETIN TRIMESTRIEL

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur, Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



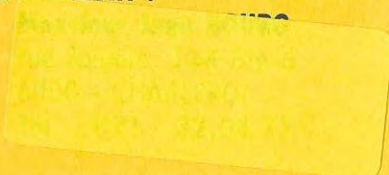
SECRETARIAT :

SECRETARIAT
Rue de Tarcienne, 63
6280 GERPINNES

C.C.P. :

000-0199352-17
A.N.C.A.P.
rue de Loverval, 100
6071 CHATELET

REDACTION DU BULLETIN :



Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

n°58

AVRIL 1987**CHASSEUR**

UN JOUR,

CHASSEUR TOUJOURS.*Organe Officiel De l'Amicale Nationale Des*Chasseurs A Pied

*

Der Jagers Te Voet.

— SOMMAIRE —

- Page 2 - IN MEMORIAM Léon LEMAIRE.
- Page 3 - CEUX QUI NOUS QUITTENT
- Page 4 - EDUCATION CIVIQUE M.F. MASSIN
- Page 5 - COTISATION
- Page 6 - JOURNEE DES CHASSEURS
- Page 15 - SPECIALES FASTES CHARLEROI.
- Page 18 - SUITE ET FIN CAMPAGNE I4/I8 DU CL.AEM
Commandant PANHUYS
- Page 27 - PHILATELIE
- Page 33 - N'IMPORTE QUOI! POUR SOURIRE
- PAGE 38 - SOCIAL
- Page 40 - LE COURRIER DES CAMPS. DE CONCENTRATION
- Editeur Responsable . Edmond BURTON, 370 rue des
Closières, 6001 MARCINELLE.



In Memoriam.

Léon LEMAIRE n'est plus . . .

Il était l'amabilité personnifiée. Le sourire qui ne quittait pas ses lèvres, il le devait à son sens du dévouement.

Il aimait le contact humain, la Société. Par inclination naturelle et en toute modestie, il vivait pour les autres avec à la première place de ceux-ci, MARIE son épouse.

Ensemble, dès l'avant-guerre, ils avaient trouvé dans les rangs de la Croix-Rouge, la voie de l'altruisme. Ensemble, ils faisaient corps avec notre Amicale. Mais la mort les a dissociés, Léon n'est plus. . .

Nous avons espéré qu'il pourrait encore assister à l'inauguration du Musée des Chasseurs, restauré et agrandi. Ce Musée qui lui tenait tant à coeur, où il avait accueilli tant de visiteurs avec une amabilité sans failles qui faisait de lui, un cicérone extrêmement agréable et dont la compétence ravissait ses auditeurs . . . Mais il s'en est allé une avant-veille de NOEL, pleurant, non pas sur lui-même, cela n'eut pas été digne d'un Chasseur, mais désespéré profondément de laisser son épouse dans la solitude et aussi un peu, d'abandonner ses compagnons de l'Amicale avant que l'oeuvre ne fut terminée.

Il s'en est allé pour sa dernière demeure, très simplement, entouré de quelques parents et amis. Et nous en étions. Une de ses dernières volontés avait été que son cortège funèbre s'arrêtât devant le Musée.

Cette volonté fut accomplie, et nous ses camarades, groupés devant l'édifice, figés au garde à vous, le coeur serré, la gorge nouée, nous lui avons rendu cet hommage qu'il méritait de la manière silencieuse et modeste qu'il souhaitait.

A Madame LEMAIRE, nous réitérons nos condoléances et nous l'assurons de notre gratitude, simplement, mais de tout coeur.



CEUX QUI NOUS QUITTENT.

- Mr Minon Jean de CHATELET, 2ème Chas. Cl. 1930
Cadre retraité.
- Mr Tackoen LOUIS de BRUXELLES, 2ème Chas. COR et OR
reng. 49-5I - Lt 6I-62 - Off.active retr.
- Mr Marroy Raymond de SERAING, J.G.A. 2ème Chas.
V.C. 1930-33 - 1937-40.
Adjudant 48-5I - Sous-Off. retraité.
- Mr Hoebrechts Jean de LODELINSART, 28 Place Try-Coleau.
- Mr JOIRIS Louis, 2ème Chas. Milicien 1920, machiniste
de locomotive retraité, 1/2 rue Omer
Lurkin, 6I30 GOUTROUX
- Mr. FAUVILLE Robert, titulaire de diverses décorations
civiles et militaires, ancien combattant
40/45 et trésorier de la section de COUILLET.

Nous réitérons nos condoléances aux familles.

Education Civique *

Enseigner...

D'abord enseigner. A l'heure de computer, on aime la rigueur et la confrontaton des chiffres. Alors, allons-y.

" Aimez-vous la BELGIQUE ? ". 91.8 P.C. de nos compatriotes disent "OUI", et l'enquête de l'ISCOP, entre autres " afin de garder le souvenir de ceux qui ont lutté pour que nous soyons ce que nous sommes" se joint a celle de l'I.N.I.G. qui préconise de développer l'éducation civique dans les écoles et dont le sondage favorable fut de 83,7 P.C. à BRUXELLES, en WALLONIE 74,9 P.C., en FLANDRE 57 P.C.. Cela nous change un peu des gros titres déliquescents dont les médias nous abreuvent, nous faisant douter de l'opinion générale et surtout des jeunes.

Ajoutant encore, " sur plan plus large, celui de la valeur et de l'importance de la mémoire historique, les anciens combattants sont loin d'occuper une position d'arrière-garde. Les générations qui les ont suivis, y compris les plus jeunes, veulent que notre PASSE soit bien connu et transmis ".

Cela nous rassure sur le rôle bénévole que nous assumons ainsi que d'autres persévèrent, car, bien souvent, avouons-le, il nous arrivait de penser :

- Le prêchons-nous pas à des bois morts
- dans le désert ?
- A quoi ont donc servis les sacrifices, les
- morts, si on camoufle, renie, oublie dans
- un pays que l'on nous dit qui se démembre? ; ; ;

Un revirement semble donc se dessiner. La tâche de l'Amicale va donc s'étoffer pour, elle aussi, "enseigner ce que nous faire faire, nous autres Belges, pur être davantage solidaires avec nous-mêmes".

A la mesure de notre CENTRE MEMORIAL, de la Cité et des milliers de jeunes concitoyens qui se veulent libres, fiers, mais conscients de leur identité.

Marcel F. MASSIN.

* * * * *

Cotisation. —

Nous remercions nos nombreux membres qui ont déjà renouvelé leur cotisation, nous invitons les autres de bien vouloir la régler pour 1987.

Malgré la hausse des frais d'impression, la cotisation reste fixée à 150 francs, à verser au C.C.P. 000.0199352-17 de l'A.N.C.I.A.P. rue de Loverval 100, CHATELET.

Ceux qui voudraient nous aider pour la restauration du Musée, voudront bien majorer leur versement.

D'avance, nous les remercions.



JOURNEES DE L'AMICALE NATIONALE

DES CHASSEURS A PIED. LES 27 ET 28

MARS 1987.

Trésignies Nous Te Suivons

UNE BIEN AGREABLE JOURNEE DES CHASSEURS.

Et s'il n'en reste qu'un . . .

Il n'en reste en effet qu'un. Mais quel UN . . .
Et ce UN, c'est le deux, le DEUX CHASS., qui partici-
pait ce 28 Mars à la traditionnelle journée du Souve-
nir de l'Amitié, des Retrouvailles.

Du Souvenir d'abord, car la journée débuta par
un hommage à ceux qui ont tout donné pour nous.

A tout seigneur tout honneur, aux glorieux morts
du 1er et 4ème Chasseurs, tous ces gars de chez nous
et des Flandres partis un triste matin d'août 1914 pour
opposer leurs poitrines à l'envahisseur venu de l'EST,
déjà . . . 1415 des leurs sont morts pour la PATRIE.

Puis ce fut le salut à TRESIGNIES, Caporal sans
galons mort contre son goût comme la plupart des vrais
Héros.

Le Président BURTON, Monsieur ROME et le Major
CLOSSET déposèrent les gerbes protocolaires en pré-
sence de nombreux Anciens, de drapeaux d'associations
patriotiques et du Premier Echevin de CHARLEROI, Mr
Emile HENRY.

Il y avait même des Chasseurs d'aujourd'hui, en
uniforme, mais oui . . . C'est plutôt rare en ces temps

où l'objection de conscience sévit . Tout change de nom, même la désertion.

L'inusable René MIKALO, lui reste dans la note, il ne manque pourtant pas de "piston". Ses sonneries sont toujours aussi vibrantes qu'au temps de Jean REDOUTE.

LES VIEUX DU STADE.

Les membres effectifs, toujours virils, gagnèrent ensuite une des salles du STADE YERNAUX pour l'Assemblée Générale. On reconnaissait dans l'assistance, la sympathique délégation ô combien bilingue d'EPPEGEM-ZEMST, MM. A. VANDERMEIREN, J. DAELEMANS et R. VAN KERKHOVEN, pourtant, de purs flamands.

Avez-vous jamais entendu les enfants des écoles officielles et libres de ZEMST chanter la Brabançonne en français, en rangs, un dimanche matin devant le monument des Chasseurs à EPPEGEM ? . Moi, j'appelle celà de la tolérance, élément essentiel de la vie communautaire.

Quand les Corps Francs de NIELLON ont bouté l'étranger dehors en septembre 1830, personne ne s'est enquis de la langue dans laquelle ils ont dit " Buiten" ! ou A L'Uche . . . Il paraît même que CHARLIER le Liégeois adorait la gueuze. Sans doute pour entretenir son accent moedertaal?.

Mais, trêve de considérations communautaires et destructrices, venons-en à l'objet de notre "papier", l'Ordre du jour de l'Assemblée.

Le Président BURTON ouvrit la séance en évoquant les MORTS de l'année. Il y en a beaucoup, et il est grand temps que des jeunes assurent la relève. Monsieur JUGNON, l'infatigable et effieient trésorier rendit compte de l'usage qu'il a fait de nos fonds en 1986. Deux assermentés particulièrement compétents, MM. WALEM et GUERLOT sont là pour en attester. Le compte est bon ! Le Lieutenant Colonel DELVOSAL fit rapport sur sagestion des fonds de roulement et d'acquisition du Musée.

L'Assemblée admit à l'unanimité que la Caisse est en bonnes mains.

Le Conseil d'Administration reçut décharge de sa gestion et des vérificateurs furent désignés pour 1987.

C'est toujours les mêmes qu'on voit à l'épluchement (des comptes)...

Le secrétaire, Mr SCORY présenta le bilan des activités de 1986 et les projets pour 1987. Vous trouverez par ailleurs le texte de l'exposé très fouillé de "grand JIM" dans le prochain Cor de Chasse.

DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS.

A la suite du décès du regretté Léon LEMAIRE et de la démission pour raison de santé de MM. DEGUELDRE et BARE, il fallait procéder à la nomination de trois nouveaux administrateurs, MM. CHASSEUR, REMY, et L LOVERIUS firent l'unanimité. Le Colonel (ancien) Chasseur n'est plus dorénavant Chasseur au carré, il devient logarithmique! D'autant qu'il envisage de se faire chasseur d'anecdotes. Il va rechercher "Nos Farces " comme disait naguère le Commandant MARTIN. Les autres administrateurs sortants furent réélus. Bravo!.

Le juvénile mais moustachu Major CLOSSET présenta le programme des FASTES CAROLO de l'Unité de SIEGEN. CA PROMET ! Le Président clôtura les débats en signalant que le service social confidentiel n'avait pas eu de clients. C'est bon signe, cela veut dire que personne à l'Amicale n'a de problèmes.

Néanmoins, si vous avez des pépins, n'hésitez pas à le signaler au Colonel, vous le trouverez comme toujours, souriant, serviable et discret.

A TABLE !

Vint le moment tant attendu, celui de passer à table. ET QUELLE TABLE !

Quel déjeuner j'ai fait ! Quelle cave et quel buffet ! . . . Au signal réglementaire du clairon d'un René MIKALO en pleine forme, chacun occupa son poste de combat. Et l'assaut commença, on se sentait dans son assiette. Le jambon fermière, on s'en paya une tranche . . . et même plusieurs, les soles normandes étouffèrent bientôt les si bémol du piston.

Coté courtoisie, chacun des hôtes de marque prit une sonnerie de clairon pour son grade et son unité.

Heureusement, personne ne représentait le service d'incendie, sans quoi on aurait eu droit à un martial " Cessez le feu " . . .

Mais le clou de l'après-midi, fut sans conteste le savoureux et sonore Jean BURTON. Avec autant de voix, il devrait être au moins PARLEMENTAIRE, CLERC-CHANTRE, ou VEDETTE de l'OLYMPIA ! Bien que trahi par son équipe de traduction simultanée, il parvint à convaincre les amis de ZEMST de la saveur des " BULOQUES " .

Mais le temps passe inexorablement, ce fut la fin des haricots, l'agneau mystique, le savoureux camembert, le merveilleux gâteau, le café noir, lui aussi.

J'ai suggéré au Président, de faire jouer " Tims d'èraler ", mais il a estimé que c'était trop tard, que tout le monde partait déjà. Il est bien connu, que le Chasseur est un homme rangé . . . quand sa femme l'accompagne .

MOUSTACHE.

N.D.R.L. (1).

A la fin des agapes, nous avons reçu le message suivant de MM. A. VANDERMEIREN, J. DAELEMANS et R. VAN KERKHOVEN, les si sympathiques représentants d'EPPEGEM-ZEMST, " Het is ons zeer aangenaam te krunnen verblijden met de Jagers uit CHARLEROI.

Wij zijn steeds aangenaam verrast door de

vriendelijke ontvangst die ons hier te beurt valt.
Darom beten we U al vooraf welkom in EPPEGEM . "

- 1- Un message enflammant qui fait plaisir à lire .
- 2- J'implore la clémence de tous ceux que je n'ai pas cité dans ce papier. Ce sont mes débuts de journaliste amateur, soyez compréhensifs.

Merci, MOUSTACHE.



Mr et Mme LEFEVRE de CHASTRES. Heureux gagnants d'un des deux super gros-lots, réalisés et offert gracieusement par Monsieur COURTEVILLE, le dévoué Président de la Section FNC de GILLY. L'autre super Gros-lot fut gagné par un CHASSEUR.

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 1987.

RAPPORT DES ACTIVITES 1986.

En 1986, le Conseil d'Administration a tenu 4 réunions trimestrielles ordinaires, et une cinquième a eut lieu lorsque nous avons rendu un dernier hommage à notre ami Léon LEMAIRE, fin décembre. Lors de cette assemblée, le Conseil a désigné le nouveau secrétaire.

Le Musée a été ouvert tous les lundis et jeudis de 14,30H. à 16.30H., quelques membres du Conseil étant chaque fois présents.

L'Amicale a été représentée à toutes les manifestations patriotiques organisées par la Ville de CHARLEROI et par le Comité de Liaison des Associations Patriotiques, et nous citerons également:

LA JOURNEE DES CHASSEURS / Le 22 mars, une importante délégation de l'Amicale accompagnée de personnalités civiles et militaires, ainsi que de nos amis des FNC de BIERGHES, d'EPPEGEM et de CHARLEROI, est allée déposer des fleurs devant le Monument des 1er et 4ème Chasseurs à Pied 1914-1918, à la rue Willy Ernst, ainsi qu'au Mémorial TRESIGNIES devant la Caserne. La veille une délégation du Conseil était allée à la Pelouse d'Honneur du cimetière de CHARLEROI-NORD, rendre un hommage fleuri à nos Présidents disparus, Messieurs Jean BOURG et Robert COLIN. Madame COLIN et son fils Jacques nous accompagnaient. L'assemblée générale fut suivie par un nombre important de membres et le Banquet connut son succès habituel.

LA JOURNEE INTERNATIONALE DES CHASSEURS : Celle-ci eut lieu à AHLEN en WESTPHALIE (R.F.A.) et à l'invitation des organisateurs allemands, notre Amicale fut représentée par notre Président le Colonel e.r; BURTON, ainsi que Messieurs JUGNON et SCORY. CES cérémonies se sont tenues les 3 et 4 Mai 1986.

LE PELERINAGE A PONT-BRULE ET A EPPEGEM. Le 7 septembre

la petite église de Pont-Brulé a accueilli le drapeau du 2ème Chasseurs et son escorte, ainsi que les nombreuses personnalités civiles et militaires entourant notre Président. Après l'eucharistie, des fleurs furent déposées sur la tombe du Caporal TRESIGNIES qui repose à l'ombre de l'église, ainsi qu'au Mémorial élevé au bord du canal, à l'endroit même où tomba notre héros national.

A EPPEGEM, comme chaque année, il y eut un dépôt de fleurs au Monument de la Commune par l'Administration Communale de ZEMST et par les Sections de la FNC de CHARLEROI et d'EPPEGEM. Il y eut ensuite le cortège vers le cimetière militaire, ainsi que les discours et les dépôts de fleurs.

Par après, et ceci est une nouveauté, les participants à ces cérémonies ont été reçus au CENTRE CULTUREL, qui est en fait, un ancien complexe immobilier restauré de façon admirable, et où se tenait lors de notre visite, une exposition ayant pour thème " La Guerre de 14/18 " dans la région d'EPPEGEM. L'Amicale avait d'ailleurs prêté certains souvenirs provenant de notre Musée pour cette exposition.

Nous nous sommes retrouvés par après pour le repas traditionnel, organisé de main de maître par nos amis de la FNC d'EPPEGEM, que nous remercions chaleureusement.

FASTES DU 2ème CHASSEURS A SIEGEN. Celles-ci se sont déroulées les 9 et 10 octobre en présence d'une assistance nombreuse, dont notamment :

Messieurs les anciens chefs de corps, les colonels JORIS, BURTON, WALEM, CHASSEUR, DELVOSAL et WIAME. Pour l'Amicale, notre Président d'honneur, monsieur Lucien HARMEGNIES, ancien Ministre, Madame COLIN, Monsieur SCORY et l'Adjudant ROLAND. Monsieur le Bourgmestre de CHARLEROI était représenté par MM. HUBINON et DE CLERCQ.

Si l'année 1986 nous a apporté son lot habituel de joies et de peines, il est évident que je ne peux finir ce rapport sans rappeler qu'elle s'est terminée

pour nous, par la perte d'un ami cher et dévoué, Léon LEMAIRE, dont notre Président vous a parlé plus longuement au début de cette assemblée.

Je vous remercie .

Le secrétaire,

J. SCORY.



ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 1987.

PROJETS POUR 1987.
=====

Il est évident qu'en 1987, comme les autres années, l'Amicale se doit d'être présente à un maximum de cérémonies patriotiques et même à d'autres réunions où nous serions invités. Il est tout aussi évident qu'en ce qui concerne le Conseil d'Administration, il ne lui est pas possible de les connaître toutes. Nous croyons donc, que plutôt que de vous énumérer ici les cérémonies dont nous avons connaissance, nous allons insérer dans notre Cor de Chasse trimestriel, la liste des réunions des mois suivants, mais, pour cela, nous avons besoin de votre aide. Une simple carte postale suffit, avec la raison de la cérémonie, la date et l'heure, et bien entendu l'endroit, et tous nos membres seront prévenus par la voie du Cor.

Evidemment, ceci vaut surtout pour les rassemblements traditionnels, en dehors de nos activités propres, qui sont l'Assemblée Générale qui se tient pour l'instant, le banquet auquel nous allons participer dans quelques instants et le Pélérinage annuel de PONT-BRULÉ - EPPEGEM qui se tiendra comme d'habitude le premier dimanche de septembre (le 6/9/1987) auquel nous vous convions dès maintenant à participer en grand nombre, afin de faire honneur à nos amis

de ZEMST-EPPEGEM qui nous recevrons dans un nouveau cadre de toute beauté.

Mais cette année, fait exceptionnel s'il en est, ce sera aussi le retour du 2ème Chasseurs dans sa Ville MARRAINE, pour ses F A S T E S, ainsi que l'ouverture du nouveau Musée des Chasseurs.

Ce dernier point a été développé par le Colonel DELVOSAL, quant aux FASTES, nous laisserons le soin au Chef de Corps, le Major Jean-Marie CLOSSET d'en parler plus longuement.

Nous nous contenterons de rappeler qu'il y a sept ans que le 2 CHAS. n'est revenu à CHARLEROI, et que nous nous devons de faire de ces retrouvailles une GRANDE FETE.

Je vous remercie.

Le secrétaire,

J. SCORY



ASSEMBLEE GENERALE.

Cette réunion a eu lieu comme prévu le samedi 28 mars dernier au Stade Yernaux, et a connu son succès habituel.

La nécessité de faire sortir le présent bulletin début avril, afin d'informer nos membres des détails des FASTES du 2ème Chasseurs à Pied qui se tiendront exceptionnellement à CHARLEROI, les 21 et 22 Mai prochain, et les délais d'impression, ne nous permettent pas de donner dans ce numéro, un compte-rendu de cette assemblée.

Nos lecteurs voudront bien nous en excuser et patienter jusqu'au prochain bulletin.

Merci d'avance.

FESTES.

Le 2^e. Chasseurs A

CHARLEROI.

" Tout, ce jour-là, avait été mis en oeuvre pour recevoir le 2^e Chasseurs à Pied avec les égards dus à son rang.

Très tôt, une animation exceptionnelle règne en ville où tous les drapeaux ont été déployés dans un décor de fête.

Dès les premières heures, les tramways archi-combles ont amené à CHARLEROI des habitants des localités voisines. Tout ce monde envahit les rues et se concentre principalement le long du trajet qu'emprunteront tout à l'heure les Chasseurs :

le boulevard du Palais de Justice et l'Avenue des Viaducs.

Partout des guirlandes, des banderolles, des vivats. C'est un véritable jour de fête que CHARLEROI s'apprête à vivre !. "

C'était il y a 68 ans. Très exactement le 17 Mai 1919. Le 2^e Chass., faisait son entrée à CHARLEROI où il allait tenir garnison. Il allait rester dans nos murs jusqu'au 8 mai 1976, date à laquelle CHARLEROI disait " Au revoir " à son régiment filleul qui partait pour SIEGEN.

Cette liesse populaire qui animait notre bonne

ville quand " les p'tits Chasseurs " défilait dans ses rues; ces drapeaux qui ornaient chaque fenêtre, claquant joyeusement pour les saluer; toute cette joyeuse animation . . . Autant de choses quelque peu oubliées. Mais, CHARLEROI avait dit " Au revoir " à ses Chasseurs et non pas " ADIEU " !

C'est ainsi qu'au printemps prochain, CHARLEROI renouera avec cette grande tradition . Le 22 Mai, en effet, le Deuxième Chasseurs tiendra ses FASTES en nos murs. Le Major CLOSSET, 64ème Chef de ce Corps d'élite, défilera à la tête de ses Chasseurs et avec une partie de ses véhicules dans les rues de la Cité de Jacques BERTRAND.

Il faut qu'à cette grande occasion, la joyeuse ambiance d'antan revive dans ces murs, dans ce CHARLEROI auquel nous croyons tous, dans ce CHARLEROI que nous voyons renaître à l'espoir, au travail, à la joie de vivre !

Alors, le "2 Chass " fait appel à nous les membres de l'ANCAP, pour que ce 22 mai soit VRAIMENT un jour de fête. Pour que, comme autrefois, les drapeaux pavoiient les façades, que tous, fiers d'être BELGES . Fiers d'être WALLONS, soyons présents pour recevoir nos Chasseurs et leur réserver un accueil T R I O M P H A L ! Que ce 22 Mai 1987 rappelle à tous l'accueil chaleureux et spontané que les Carolos de 1919 ont fait aux Chasseurs d'alors.

Nos jeunes Chasseurs savent qu'il peuvent compter sur leurs anciens en ces journées qui marqueront le 25ème anniversaire du PARRAINAGE du 2ème Chasseurs par la ville de CHARLEROI.

PROGRAMME DES FASTES 87 DU 2E. CHASSEURS.

JEUDE 21 MAI.

- 18 Heures: Défilé en ville, musique en tête (1)
Dépôt de fleurs au Mémorial TRESIGNIES,
aux Monuments des 1er et 4ème Chasseurs
à Pied et A Nos Martyrs.

- 19H.15 / Messe du Souvenir en l'Eglise décanale
ST Christophe (2).

- 20H.15 : Veillée place Charles II.

(1)- Avec le concours de l'Harmonie des Chasseurs
à Pied.

(2)- Messe chantée en wallon par la chorale ST Paul
et le groupe vocal du Cercle et Théâtre Wallons
de Mont-Sur-Marchienne.

VENDREDI 22 MAI.

- : Prise d'Armes à la Caserne TRÉSIGNIES
Bd Général Michel CHARLEROI.

- 15H40: Spectateurs en place.

- 16 H. Prise d'Armes.

- 17 H. Pré-inauguration du Musée des Chasseurs
à Pied.

- 17H.30 : Verre de l'Amitié.

tous en grand nombre à CHARLEROI pour
ces retrouvailles.



CHER AMI LECTEUR ..

SUITE ET FIN DE LA RUBRIQUE:

LA CAMPAGNE 14-18.

Du 2e. CHASSEURS A PIED.

5 NOVEMBRE : A L'AUBE DU 5:

Au III : La 9° Cie, sans cesse harcelée par l'ennemi, n'a pu se mettre sur l'alignement des centre et gauche de la IO° et droite de la II° bordant le canal, mais a réalisé cependant quelques progrès vers les lisières Est de RIEME.

Au I : Tient avec sa compagnie de gauche (2°) le chemin de fer Ouest du canal, depuis la frontière jusqu'à la croisée ferrée Nord de la Station de SELZAETE. A sa compagnie de droite, aucun changement. (Très violente résistance à la gare de SELZAETE et feux intenses de M. partant des habitations bordant le canal).

A 12 HEURES:

Au III : La 9° a réalisé une avance de 200 M. et garnit les lisières Est de RIEME.

Au I : Sans changement.

Pendant le restant de la journée, préparatifs en vue de la relève qui s'effectuera par les I et 2I, à 2I heures. Quelques progrès encore cependant réalisés par la droite de la IO° et la gauche de la 9° Cie.

P.C. : I DE KATTE.
 III Croisée 400M. Ouest Station de RIEME.
 II TRIEST.

E.M.Rt. STOEPE.

Au cours de toutes ces opérations, le II constitue 2° ligne jalonnée par le front ERTVELDE (5°)- STOEPE-TRIEST et renforcée par flanquement de M.

Le soir du 5 novembre : relève, sauf le II restant en ses emplacements et passant sous les ordres du Commandant du 2I.

CANTONNEMENTS APRES LA RELEVE.
 =====

E.M.Rt. et III à KLOOSTER (OOST-EECLOO).

I; à ASSENEDE, assurant la garde de la frontière entre STAAK (exclus) et la Bne 300.

LE 6 NOVEMBRE .

Le II est libéré à 10 heures et vient cantonner à ASSENEDE.

Le Régiment est en réserve de D.I.

LES 7 - 8 - 9 novembre:

Même situation.

Le 9 NOVEMBRE/

Ordre N° 3369 du Commandant de 5 D.I. : pour la poursuite qui s'effectuera par le 2 CH. - Projet de tête de pont du Commandant du 2ème CH. à réaliser dès que la résistance ennemie faiblira.

10 NOVEMBRE. Sans changement.

11 NOVEMBRE:

A 11 heures : A R M I S T I C E.

QUELQUES CONSIDERATIONS ET ENSEIGNEMENTS.

A - EN SECTEUR.

B - EN MOUVEMENT.

- - - - -

A. - En secteur. - (28/9 au 17/10).

=====

I.- R A I D S.I.- Considérations générales.

- Les raids se sont présentés avec les caractéristiques
- suivantes:

a - Terrain inondé et bouleversé, n'autorisant l'abordage des objectifs que par des couloirs étroits (digues), excluant le nombre et la manoeuvre, imposant la qualité de l'exécutant : audace, témérité, volonté. - D'où : troupe de choix, d'où Patrouilleurs d'élite conduits par des chefs sachant ruser pour arriver économiquement aux résultats cherchés.

Moyens d'action en concours d'autres armes appropriées.

B - Adversaire pour qui " durer " était une nécessité absolue, mission qui fut confiée à des troupes de valeur, ne reculant devant aucun sacrifice pour récupérer tout point perdu et dotées de mitrailleuses.

La défense accessoire (effet matériel), la mine (effet moral plutôt), aidaient puissamment à la conservation du terrain.

c - Artillerie amie, peu nombreuse en quantité et en puissance et tenue à dépenses restreintes en munitions, plus indispensables ailleurs.

d - Génie: Remplacements fréquents d'un personnel peu nombreux et devant faire face à des tâches

multiples, avec un matériel ne répondant pas toujours aux nécessités.

CONCLUSION - Tâches ingrates pour l'Infanterie.

2.- REGLES PRECONISEES POUR ATTEINDRE UN OBJECTIF.

L'effet de surprise à lui seul, pouvait difficilement mener à bien la tâche.

Il ne pouvait pas non plus être question de piler l'objectif sous peine de ne pas faire de capture de laquelle on escomptait " le renseignement".

Dès lors, il fallait vaincre moralement l'adversaire objectifé, en lui faisant sentir le coup et en le mettant hors d'état de s'y dérober en lui coupant par le feu (artillerie), la retraite, et pour accroître son fléchissement moral, lui enlever tout espoir de recevoir l'appui direct ou indirect des postes voisins et, ce en les objectivant simultanément, ce qui laissait subsister en outre, le doute quant à l'opération tentée.

Le canon et la mitrailleuse étaient particulièrement indiqués pour réaliser ces desideratum.

Enfin, entre la situation d'alerte pour l'adversaire et l'instant où le coup lui était porté, une durée minimum se justifiait. Conséquemment, les éléments d'attaque devaient à l'insu de l'objectif, arriver à distance de sécurité de notre artillerie préparant l'intervention de la baïonnette ou mieux encore de l'éloquent et redouté poignard et, pour ce faire, la mitrailleuse devait nuitamment intervenir pour couvrir le bruit de la progression initiale de nos Patrouilleurs.

Il va sans dire, que le change devait également être assuré par une activité constante, égale chaque nuit.

e - Liaisons. L'organisation des liaisons de stabilisation, très complète et mise au point, a répondu à toutes les nécessités jusqu'au moment du départ.

AU COURS DES RAIDS:
=====

- I - Seule, LA FUSEE a rendu des services, notamment pour redemander barrages ou, éventuellement, pour prévenir: " Vous tirez sur nous ".
- 2 - LE TELEPHONE, n'a pas vécu dans ce terrain cahotique où toute la circulation se faisait forcément par couloir étroit dans lequel le fil ne pouvait échapper aux accidents.

L'insuccès d'un de nos essais nous suffit pour ne pas insister désormais.

- 3 - LES LANTERNES A SIGNAUX, étaient d'un usage dangereux à proximité de l'ennemi qui devait rester dans l'ignorance absolue de la situation de nos éléments d'attaque.
- 4 - PARLEURS. Il n'en put-être fait application, parce que l'exéguité du terrain d'action ne pouvait se concilier avec les exigences que réclamait l'installation des prises de terre.

La nécessité d'agir vite ne permettait d'ailleurs de consacrer le quart d'heure environ que réclame l'installation du parleur. Sans quoi, le recours à la boîte silencieuse feutrée étouffant le bruit du vibreur, eût pu comme à SMISKE, sans crainte de mettre l'adversaire en éveil, ne permettre d'opérer dans un rayon très rapproché des postes ennemis.

- 5 - CHIEN: ici, comme en toute autre circonstance du reste, il donna de précieux résultats, mais il importait de rédiger préalablement les messages conventionnels, faute de ne pouvoir le faire par suite des ténèbres et au contact immédiat de l'ennemi.

Soulignons un champ d'action intéressant pour les chercheurs : encre phosphorescente servant à la rédaction des communications d'arrière vers l'avant.

- f - PASSERELLES DE FRANCHISSEMENT : le désir de construire léger a parfois fait perdre de vue solidité, d'où mécomptes fâcheux. L'inverse fut également à déplorer, car transport particulièrement pénible dans un terrain boueux à l'excès et lancement difficile et bruyant exigeant bras nombreux.

Les marées inclinaient plus ou moins fortement les passerelles d'accostage, lesquelles bientôt recouvertes d'une boue épaisse étaient d'emploi dangereux : lattes ou mieux treillis de recouvrement s'imposait, de même que main courante du reste.

Radeaux de fortune suscitérent également des mécomptes.

B. - EN MOUVEMENT.

=====

I.- Charge du fantassin - Charroi.

Le caractère spécial de la région parcourue : dunes ou terrain coupé par vaarts et canaux dont les points de passage avaient été annihilés par l'adversaire suivant plan méthodiquement conçu et exécuté, excluait la possibilité de faire suivre l'infanterie de son charroi et, conséquemment, de l'arme soeur : artillerie, ce qui aurait rendu précaire la culbute d'arrière-garde solidement ancrées au terrain.

Cette absence de charroi avait exigé de surcharger d'une manière excessive, le fantassin contraint à transporter son complet en munitions et 3 journées de vivres. Les fatigues résultantes devaient être accrues par la nécessité de nettoyer terrain très étendu, abandonné, suivant les probabilités, avec rapidité, par un adversaire sentant la nécessité de se dégager au plus tôt et qu'il importait ce pendant de harponner sans relâche.

2.- M. ET F.M.

Faute de charroi, le mitrailleur et le F.M. du reste, se trouvèrent particulièrement surchargés, et ce ne fut que grâce à des initiatives individuelles, recourant à brouettes et voitures récupérées en cours de route, éléments de fortune répondant mieux aux nécessités de transport que la brouette réglementaire, que ces spécialistes purent toujours être en situation d'épauler les actions éventuelles des baïonnettes.

Incidentement, resouignons combien est exagérée la charge imposée aux F.M. et pourvoyeurs; l'affectation

à l'équipe d'un 3^o pourvoyeur, pour assurer le transport des munitions prévues, se justifiait pleinement, le nombre de celles-ci étant quasi imposé par l'emploi tactique de l'arme.

Je ne mettrai pas ici en question l'opportunité du F.M. point qui, cependant mériterait un examen attentif.

La charroi de la mitrailleuse demanderait également étude complémentaire, parce que relativement lourd, il se voit refuser avec son unique cheval faisant quasiment corps avec le châssis du véhicule, les itinéraires autres que les routes très viables, et dès lors, l'obligation s'impose ou de recourir à des cheminements différents pour charroi et équipes appelées à manier les engins, (d'où source de retard ou d'inopportunité d'intervention, si pas de pertes de matériel), ou de décharger véhicules loin du terrain d'action et, conséquemment de surcharger le personnel, dès lors surmené avant de pouvoir donner l'effort décisif.

3.- RAVITAILLEMENT EN VIVRES.

Les ravitaillements eussent pu, avec grand profit, être assurés par avions, mais cette organisation ne répondit pas aux espérances. Ravitaillements par bateaux (mer) ne comblèrent pas cette lacune.

4.- LIAISONS ENTRE L'ARTILLERIE ET L'INFANTERIE.

Je ne saurais assez applaudir à la prescription de l'Instruction préconisant, juxtaposition des P.C. du Commandant d'Infanterie et du Commandant de l'Artillerie qui lui est affectée. Je n'insisterai pas sur les avantages à retirer de l'accouplement des Commandants d'Infanterie et Commandants d'Artillerie familiarisés au travail en commun. Une compréhension rapide et saine se fait à demi-mots, bénéfice signalé en des situations tactiques se présentant déjà avec tant de variables. A ce sujet, je rappellerai la règle pratique et simple pour obtenir des concentrations de feux devant épauler l'action de l'infanterie:

- déterminer des transversales (routes, chemin de fer,
- canal, rivières, lisières boisées ou d'agglomération,
- dénommées, a - b - c -... etc), transversales

- contenant un certain nombre de points tactiques importants et numérotés I,2,3,4 etc ...

Dès lors, concentration désirable s'obtient par la formule a 4, c2 ... etc.

Un croquis rapidement établi, donné aux Commandants d'Infanterie et d'Artillerie intéressés, solutionne aisément tous les cas désirables.

Le code : "barrages ", " tir de préparation", " allongez le tir", "vous tirez sur nous", " cessez le feu", complète les moyens de liaisons pouvant être transmis par agents de liaison, téléphone, fusées, T.P.S., chiens, etc.

Il va sans dire que le ravitaillement assuré pour l'Artillerie ne doit souffrir d'aucun accroc, pas plus que pour l'Infanterie du reste.

Pousser en avant des annexes des P.M.I., P.M.M. est parfois souhaitable.

5.- LIAISONS.

Le téléphone d'infanterie avec vibrating rend précaire l'enregistrement des appels par suite du bruit du champ de bataille et de la valeur réduite du courant, conséquence de pertes de longueur exagérée des lignes ou usure de la pile.

A ce titre, le téléphone d'artillerie à magnéto, est de beaucoup supérieur.

Le personnel réduit pour assurer les liaisons ne saurait suffire pour répondre à tous les moyens de liaison prévue organiquement. Le P.C. régimentaire devrait être doté d'un poste Emetteur-Récepteur de T.S.F. Le même pistolet devrait convenir au lancement de toutes les fusées.

6.- LE SERVICE DES EVACUATIONS, eut un rendement satisfaisant.

7.- OFFICIERS PAYEURS ET COMPTABLES pourraient utilement ne pas devoir accompagner les troupes combattantes en 1ère ligne.

8.- LIAISON AVEC LA POPULATION CIVILE.

Au cours de la marche en avant, il nous a fallu assurer maints services pour lesquels l'Officier de liaison avec la population civile et la gendarmerie étaient tout indiqués. Mieux entendu, ce service eût réduit le nombre d'espions ou déserteurs circulant dans nos lignes, et aurait utilement donné plus d'unité d'action et de célérité aux relations avec les autorités communales.

Le Colonel A.E.M. Commandant.

PANHUYS.

Ceci conclut l'Historique du 2ème CHASSEURS A PIED, pendant la GRANDE GUERRE de 1914-1918, tel que rédigé par le Colonel A.E.M. PANHUYS, Chef de Corps.

Nous nous en voudrions de ne pas signaler que cet Officier était encore à la tête du même Régiment lors de son accueil triomphal par la VILLE DE CHARLEROI, le 17 mai 1919, ainsi qu'en juillet de la même année, lorsqu'il signa l'Ordre Journalier relatif aux premiers départs en congé des anciens de 14/18.

Nous retrouverons cette même signature au bas d'un document du 13 août 1927, quand le Général-Major A.E.M. PANHUYS commandait l'Infanterie de la 3ème D.I.

Après nos aînés de 14-18, nous allons donner la parole à ceux de 40-45, et nous publierons donc bientôt le "Journal de Campagne du Commandant de Bataillon", rédigé par le Capitaine-Commandant GRANDJEAN, Commandant le Bataillon d'Instruction du 11ème CHASSEURS A PIED.



PHILATELIE.

La Poste Militaire Belge Actuelle.

par M. MOMIN.

Depuis 1946, la Poste Militaire Belge est présente en RFA. Elle dessert les postes de notre Ier Corps d'Armée. Le présent article a pour but d'expliquer clairement, et de manière générale, son fonctionnement.

I. COMPOSITION.

Actuellement, elle est composée d'une direction, d'un bureau de comptabilité, de deux centres de tri, de 16 bureaux postaux militaires permanents, dénommés B.P.S. (pour bureau postal secondaire), ainsi que de 3 B.P.S. de réserve, actives lors de périodes de camps ou de manoeuvres. (Voir page suivante le tableau des dénominations-attributions et localisations).

II.- FONCTIONNEMENT.

a.- SENS B.- RFA.

Le courrier à destination des F.B.A. (Forces Belges en Allemagne) porte le code postal 4090. Il est dirigé par tous les centres de tri vers LIEGE X. Ce courrier est alors pris en charge par le centre de tri militaire POST.X1 situé à LIEGE, quartier d'ANS. C'est aussi le seul maillon de la Poste Militaire situé en BELGIQUE.

Ici, le tri des lettres se fait par BPS. Les sacs sont alors acheminés vers le centre de tri militaire POST. X2, situé à AACHEN (Aix-La-Chapelle). Ici, les diverses dépêches sont réparties dans plusieurs

Dénomination du bureau	Attributions	Localisations
Dir. Post	Dir. des Postes Militaires	Aachen
Post. C1	Comptabilité centrale	Aachen
Post. X1	Centre de tri (B --- RFA)	Liège
Post. X2	Centre de tri (RFA --- B)	Aachen
BPS I	Bureau Postal Militaire	Soest
BPS 2	" "	Propstierwald
BPS 3	" "	Siegen
BPS 4	" "	Köln-Westhoven
BPS 5	" "	Köln-Ossendorf
BPS 6	" "	Neheim
BPS 7	" "	Köln-Weiden
BPS 8	" "	Köln- Dellbrück
BPS 9	" "	Aachen
BPS 10	" "	Lüdenscheid
BPS 11	" "	Brakel
BPS 12	" "	Düren
BPS 13	" "	Vogelsang
BPS 14	" "	Spich
BPS 37	" "	Arolsen
BPS 4I	" "	Kempen
BPS I5	Réserve - manoeuvres	Zone de manoeuvres
BPS I6	Réserve - manoeuvres	Zone de manoeuvres
BPS 27	Réserve -Camps et manoeuvres	Zone de manoeuvres Camp de Bergen

camions qui prennent de suite le chemin des BPS. Là, le courrier est remis aux vaguemestres pour distribution aux destinataires.

b.- SENS RFA - B

Le courrier déposé aux BPS subit un premier tri. Ensuite, il est acheminé à Post .X2 où un nouveau tri global se fait par secteurs postaux. Les sacs sont alors immédiatement dirigés vers LIEGE X. Ce service transmet les plis vers les autres centres de tri. De là; ils sont répartis dans les divers secteurs postaux.

En principe, une lettre postée à tel BPS le lundi devrait parvenir à son destinataire, le lendemain. La distance entre le BPS 11 à BRAKEL et OSTENDE est de \pm 550 KM. Ce BPS 11 se situe d'ailleurs à moins de 65 KM. du rideau de Fer.

c.- SENS FBA - RFA.

3 BPS sont habilités à traiter directement avec la poste allemande (DBP = Deutsche Bundespost) : POST.X2 ainsi que les BPS 6 et 7. Le courrier à destination de la RFA est directement introduit par ces bureaux dans le circuit postal allemand, ce qui évite une perte de temps non négligeable.

Aussi, le tarif postal intérieur belge est applicable pour les envois des FBA vers la RFA. Afin que les plis ne soient pas taxés à l'arrivée, un cachet spécial est apposé sur ceux-ci lorsque les tarifs diffèrent.

Exemple :

<u>Imprimé jusque 20 Grs</u>	- tarif intérieur	
	belge et FBA-RFA :	9 Frs
	-tarif étranger	
	B - RFA :	12 Frs
<u>lettre jusque 50grs</u>	-tarif intérieur	
	belge et FBA-RFA :	26 Frs
	-tarif étranger	
	B - RFA :	42 Frs

Poste militaire belge.

ermässigte gebühr

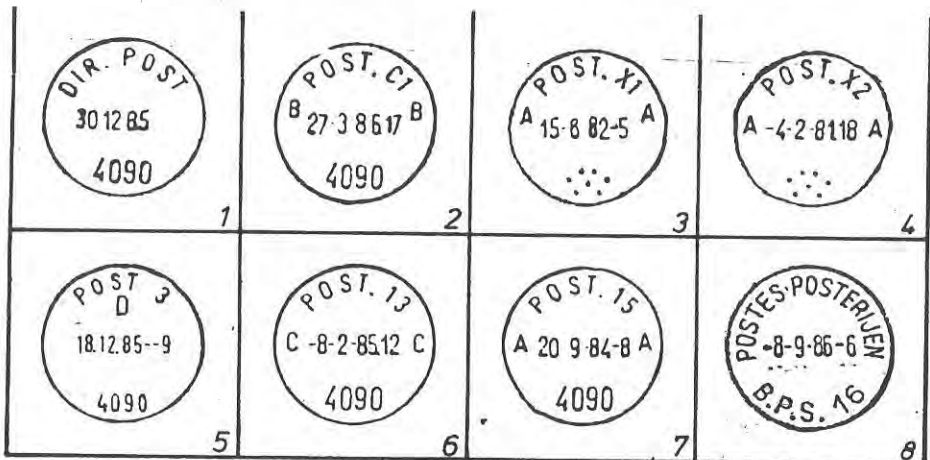
Ce cachet indique : POSTE MILITAIRE BELGE
ERMÄSSIGTE GEBÜHR (tarif réduit).

En fait, le pli qui passe de la poste (militaire) belge vers la poste allemande n'a jamais quitté le sol de la RFA.

III.- MARCOPHILIE.

Depuis le OI-03-72, la Poste Militaire utilise des timbres-à-date du type "POST." (excepté le BPS I6). Ces cachets indiquent tous le code postal 4090, (hormis ceux de POST. X1 et X2). La mention POST (neutre) remplace l'ancienne dénomination uni-lingue B.P.S.. Elle est suivie du numéro du bureau.

Ci-dessous, vous trouverez un choix d'empreintes où tous les catégories et variantes sont représentées.



1. Direction des Postes Militaires. Cette empreinte est toujours de couleur bleue.
2. Comptabilité centrale
3. Centre de tri militaire à LIEGE - POST. X1.
4. Centre de tri militaire à AACHEN - POST. X2 .
5. Empreinte d'un BPS permanent. Ici du type monolittéra.
6. Autre empreinte d'un BPS permanent, mais du type bilittéra
7. Cachet de réserve utilisé lors de grandes manoeuvres.
8. Cachet de dernière réserve. C'est le seul bureau qui est encore pourvu de cachets de l'ancien type " " B.P.S.". Sa mise en fonction est exceptionnelle.

IV. ORGANISATION DE LA POSTE MILITAIRE ACTUELLE.

(Voir page suivante, le plan des BPS disposés en fonction de leur éloignement de la frontière.

* * * * *

PENSEES A RETENIR.
+++++

é Devenir quelqu'un, pour faire " quelque chose "

R.FOLLEREAU

-Qui n'a pas vu la route à l'aube
entre ses deux rangées d'arbres,
toute fraîche, toute vivante,
ne sait pas ce que c'est l'espérance.

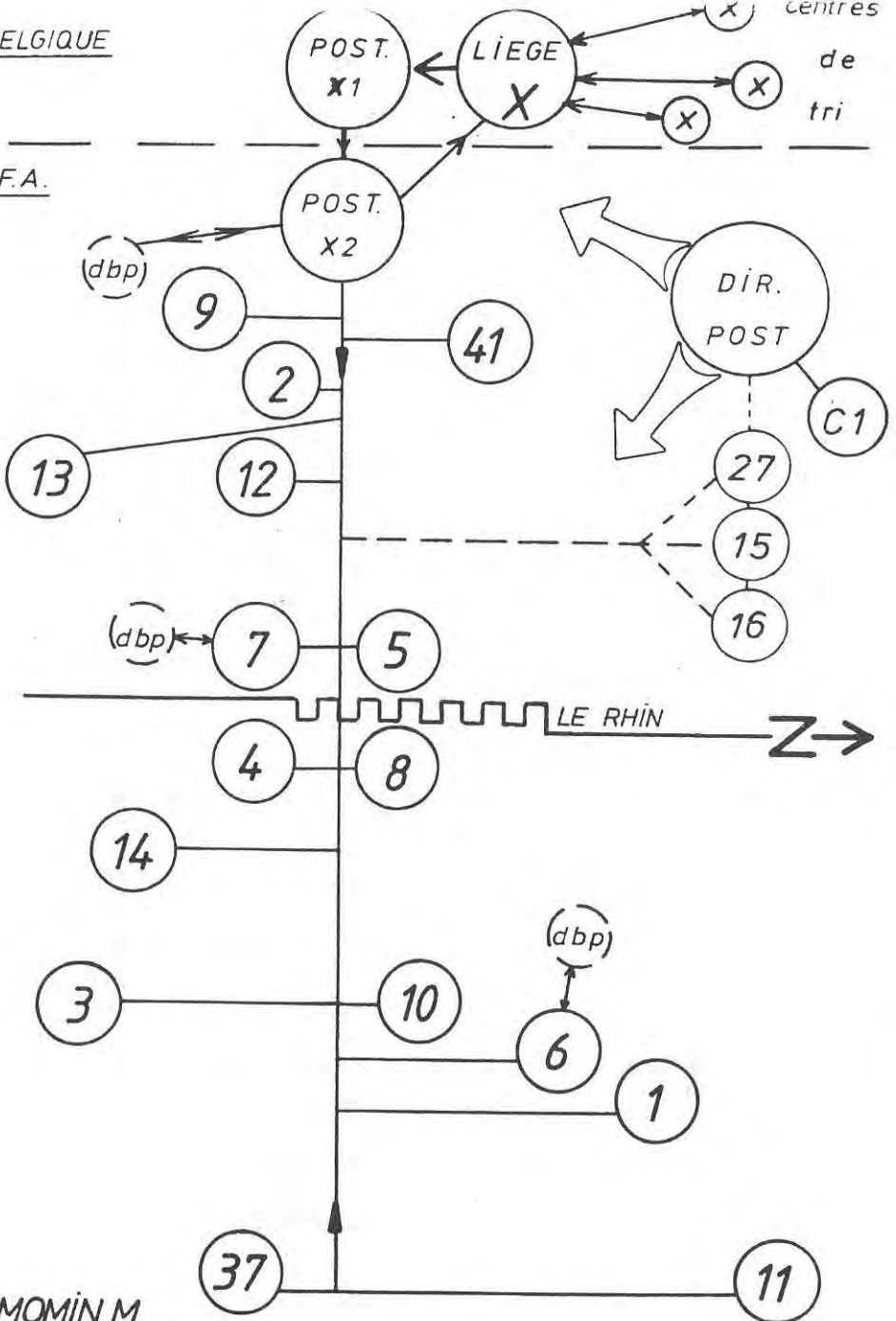
G. BERNANOS.



BELGIQUE

R.F.A.

centres
de
tri



N'importe Quoi !

Pour Sourire.. S U I T E.

PRINCIPES DE L'ART DE CONFERER.

(Notes pour néophytes de la conférence).
 =====

I.- UNE CONFERENCE A POUR OBJET : EVITER DE PRENDRE UNE DECISION.

Au temps des anciennes armées le " Conseil de la Guerre " était convoqué quand le Général ne souhaitait pas attaquer l'ennemi. Ainsi, de nos jours, une conférence est convoquée quand une autorité ou son Etat-Major ne souhaitent pas prendre de décision.

S'ils souhaitaient décider quelque chose, ils le décideraient simplement, ou s'ils souhaitaient agir, ils agiraient. S'ils estimaient devoir s'enquérir des vues de quelqu'un d'autre au préalable, il leur serait simple de prendre le téléphone et de poser la question.

L'objectif d'une conférence est de retarder et, si possible d'éviter toute décision ou action. Un but plus lointain, naturellement est de créer des excuses à l'inactivité et d'étendre tout blâme à autant d'individus et de branches que possible.

2.- PLUS LES PRESENCES SONT NOMBREUSES, PLUS IL EST AISE, NON SEULEMENT DE N'ARRIVER A AUCUNE DECISION MAIS ENCORE D'Y METTRE LE PLUS DE TEMPS POSSIBLE.

Le nombre de personnes invitées à assister à la conférence demande une très attentive considération. Si les assistants sont trop peu nombreux, il devient très difficile d'arriver à ne prendre aucune décision; s'ils sont trop nombreux, la journée entière ou même

des journées peuvent être passées en débats, et l'on pourrait considérer, vu leur longueur, comme plus facile d'abandonner le projet, c'est-à-dire, être amené à prendre une décision.

3.- UNE CONFERENCE DEVRAIT REUNIR LES PERSONNES PLUS EN VUE, LES PLUS DISTINGUEES DISPONIBLES, PEU IMPORTE QU'ELLES CONNAISSENT QUELQUE CHOSE DU SUJET EN DISCUSSION.

La chose importante est qu'elles soient présentes donc, démontrent l'importance que leur branche ou département attache à la décision qui ne sera pas prise. (Dans le cas, peu probable où une réelle connaissance est requise, il est permis d'amener un jeune fonctionnaire comme conseiller. Habituellement, il sera si effrayé de contredire son propre chef, qu'il restera muet pendant toute la durée des débats).

3.- AUCUNE CONFERENCE N'EST COMPLETE SANS CAFE OU THE.

Ceci est un rite qui doit être observé sans faute. Ou bien la réunion doit se faire au moins une demi heure avant que la conférence ne commence réellement pour permettre d'abord aux participants de consommer une quantité adéquate de liquide chaud, ou alors on peut ajourner les débats aussitôt qu'ils ont commencé tandis qu'un favori présente, en cherchant à se faire remarquer, un plateau chargé de tasses. Les biscuits sont facultatifs.

5.- JEUNES SPECIALISTES BRILLANTS ET FANATIQUES. (JSBF)

C'est en tant que JSBF qu'un officier fait souvent sa première apparition à une conférence. Pensant que sa valeur et son enthousiasme sont uniques. Il est surpris de voir que les JSBF ont tendance à aller par paire. L'un est normalement le père du sujet en discussion et est sincèrement convaincu de la valeur de sa solution. L'autre a été convoqué par les organisateurs de la conférence pour contre-balancer le premier et s'assurer ainsi que la réunion n'aboutira pas à un accord.

Les deux "fanatiques" parlent pendant si longtemps s'interrompent mutuellement et interrompent les autres avec une telle persistance, que tous les assistants sont amenés à s'irriter contre l'un et l'autre.

Il devient alors relativement aisé pour tous de se mettre d'accord pour laisser le problème sans solution ou au moins pour postposer toute décision jusqu'à ce qu'une autre conférence soit convoquée.

6.- EXPERT TECHNIQUE OU MIEUX " TECHNICAL EXPERT "(T.E.)

Dans tout département d'Etat, scientifiquement conscient, aucune conférence n'est réunie sans la présence d'un " Technical Expert ", soit militaire, soit civil. Si la conférence paraît en danger d'aboutir, le T.E. est aussitôt invité à parler.

Promptement, il fait une longue et incompréhensible leçon, illustrée de graphiques compliqués, de fiches, de cartes murales etc. Tous les assistants tombent dans le coma et tout risque de décision disparaît immédiatement.

7.- L'EGARE.

Il y a souvent un membre qui, en fait, n'est pas à la bonne conférence, mais comme ses interventions ne sont pas plus inadéquates que beaucoup d'autres, ni lui, ni personne ne s'en aperçoit. Il lui est même normalement possible de quitter la conférence convaincu qu'il a assisté à la bonne réunion.

8.- REPRESENTANTS DE BRANCHE OU DEPARTEMENT.

Normalement, ceux-ci ne connaissent rien du sujet en discussion, ni ne s'y intéressent! Ils sont là uniquement pour montrer que leur branche ou département est tellement important qu'il doit être représenté.

Ils interviennent dès qu'ils voient une chance de mettre en avant la politique de leur branche.

Des recherches ont démontré que beaucoup de branches gardent en permanence un délégué en service exclusif

de " représentant aux conférences ", chargé de vendre leur dernière politique à une autre audience aussi vaste que possible.

9.- CONSEILLER FINANCIER. Les Britanniques le nomment Financial Wizard (magicien financier).

L'un de ceux-ci apparaît à chaque conférence. Personne ne sait d'où il vient et certainement personne ne l'a invité. Il est assis silencieux pendant toute la session; apparemment il lit l'Echo de la Bourse.

Il parle uniquement si l'un des fanatiques parvient à convaincre l'autre et qu'une décision semble imminente. Le F.W. fait alors ressortir en deux phases décidées que :

- il n'y a pas de crédit prévu dans les estimations
- courantes, pour ce projet;
- avant que tout cela puisse même mériter d'être
- pris en considération, une économie équivalente
- doit être faite ailleurs.

Il invite alors les membres à suggérer où cette économie pourrait être faite et retourne à l'Echo de la Bourse.

Grâce à ceci en moins d'une heure, la séance sera certainement levée dans une atmosphère pleine d'aigreur et d'extrême antagonisme, aucune décision n'étant prise ou même envisagée, évidemment.

10.- LE PRESIDENT. Le fonctionnaire, l'homme politique ou homme d'affaire.

Normalement, le plus respectable présent. Il est habituellement le représentant de la branche qui ne veut pas prendre de décision. En conséquence, il tire les discussions en longueur en faisant appel à l'expert technique, aux représentants des branches et au financier pour maintenir le désaccord et empêcher les brillants jeunes fanatiques de s'entendre l'un avec l'autre.

S'il peut amener la conférence à éclater en trois

tendances séparées et tout à fait indépendantes, il peut se considérer comme ayant hautement réussi.

II.- LE SECRETAIRE.

Ceci est ordinairement le rôle donné à un néophyte. Son travail principal consiste à rédiger les minutes. A cette fin, on doit le voir prendre de copieuses notes tout au long de la réunion.

Le secrétaire expérimenté, lui, de toute façon déchire celles-ci aussitôt rentré dans son bureau. Il met alors sur papier, NON PAS ce que les distingués membres ont dit, NI MÊME ce qu'ils croyaient avoir dit. NON, un bon secrétaire rédige ce qu'ils auraient aimé dire s'ils avaient pu y penser au moment voulu. Et c'est ainsi que :

- il est impossible d'acter une décision;
- il est certain qu'une autre conférence est
- nécessaire et donc donnera au secrétaire de
- nouvelles occasions de se rendre utile.

Le secrétaire gagne l'estime d'un grand nombre d'autorités. D'où un secrétaire de conférence avisé et expérimenté peut, en fait, compter sur une promotion rapide et sur de brillantes et chaleureuses notes.

Extrait de " British Army Review "
N° 18, avril 1964.

NDLR. Cette imitation à l'art de la conférence, nous rappelle cette boutade de Marius STAQUET:

Le sourire désarme. . . Les conférences sur le désarmement font sourire! N U A N C E !



SOCIAL

QUEL TESTAMENT ? OLOGRAPHE OU ACTE NOTARIE ?.

Le testament notarié est dicté au notaire par le testateur . Le notaire établit un acte et le conserve. Ce testament est écrit par le notaire en présence de deux témoins ou d'un deuxième notaire.

Le testament olographe est écrit, daté et signé de la main du testateur. Répondant à ces trois conditions (olographe, daté et signé) ce testament est aussi valable que le testament notarié.

QUELLE FORME DE TESTAMENT OFFRE LE PLUS

DE GARANTIES ?

Le testament olographe présente certains avantages : il peut être écrit et modifié lorsque le testateur le souhaite, sans que personne en ait connaissance et . . .il ne coûte rien, du moins au moment de la rédaction.

Il y a aussi des inconvénients :

- 1.- Le contenu : le texte qui vous paraît précis ne l'est pas nécessairement pour autrui : le texte est susceptible de différentes interprétations (contradictoires) : les personnes intéressées et les personnes lésées ne manqueront pas d'en faire usage. Personne n'ignore que les affaires de succession sont souvent source de querelles.
- 2.- La garde : un testament olographe peut facilement être égaré du vivant du testateur et plus encore après son décès : il est facile de déchirer un bout de papier . . .
- 3.- L'exécution: le testament olographe doit être déposé chez un notaire après le décès du testateur. lorsque des légataires universels sont

désignés, ils doivent obtenir l'envoi en possession de la succession par le Président du Tribunal de Première instance. Tout cela est beaucoup plus onéreux que les frais qu'entraîne un testament notarié.

- 4.- L'écrit ou la signature peuvent être contestés et peuvent donner lieu à des procédures fort longues devant le tribunal.

Quoi qu'il en soit, si vous établissez un testament olographe, faites-le lire par une personne compétente, un avocat ou un notaire et confiez-le à une personne fiable. (Ne le mettez jamais dans un coffre à la banque : en cas de décès, le coffre est bloqué).

AVANTAGES DU TESTAMENT PAR ACTE NOTARIE.

- a.- Avant de rédiger votre testament, vous exposerez vos souhaits au spécialiste qu'est le notaire. Il peut vous conseiller et vous aider à préciser certains désirs.
- b.- Le testament est écrit par le notaire en termes juridiques qui ne vous sont peut-être pas familiers mais qui ont une signification précise et évitent des contestations ultérieures.
- c.- La garde du testament est assurée.
- d.- Il est beaucoup plus difficile de contester ce genre de testament : l'identité de celui qui a fait le testament, sa signature et la confirmation qu'il s'agit bien là de sa volonté, sont couvertes par l'authenticité de l'acte notarié.
- e.- Le testament notarié peut-être immédiatement exécuté sans autres formalités.
- f.- Avantage complémentaire : il s'agit de la seule forme de testament ouverte à toute personne ne sachant plus écrire.

Information transmise par la Commission Régionale Francophone de la Fédération des Notaires de BELGIQUE
rue de la Montagne 30-32 à 1000 BRUXELLES.

Le Courrier des camps de Concentration.

I N F O R M A T I O N.

Parmi tous les fléaux qu'engendrent les périodes de guerre, il en est un qui fut l'apanage de la deuxième guerre mondiale :

- plus de six millions de personnes trouvèrent la mort dans les camps de concentration.

Pour rappeler leur mémoire à travers les documents et la marcophilie, un nouvel ouvrage vient de voir le jour :

LE COURRIER DES CAMPS DE CONCENTRATION.

Un travail de 120 pages, présenté sur papier Conqueror de luxe et reprenant la liste complète des camps de concentration du IIIème Reich avec leurs kommandos (plus ou moins 1.000 localités citées).

Outre l'historique des camps, cet ouvrage présente 14 cartes géographiques et plus de 150 reproductions de documents, marques ou timbres spéciaux, ainsi qu'un important chapitre relatif à l'estimation des documents.

Ainsi, cette étude est la plus importante publiée à ce jour en langue française, et constitue la base à tout collectionneur.

Ce ouvrage sera vendu aux frais de 595 Frs, uniquement par versement au compte 267-7408593-43 de l'auteur, Jean OTH, rue du Marché, 9 à 6620 NEUFCHATEAU. Les envois seront effectués dans le courant de Mars 1987. Tirage limité à la souscription.

LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«l'ESPRIT CHASSEUR»